

NOS TUILERIES



Au cours du 19^e siècle, chaque commune a sa tuilerie toujours installée près d'une ferme, le propriétaire est le plus souvent cultivateur auquel le négoce de la tuile apporte un complément de ressources. Mais, le saviez-vous, à Vendennes, d'après les déclarations faites dans le registre du commerce de 1855 à 1880, neuf tuileries ont fonctionné en même temps?

Surprise par ce nombre, j'ai cherché sur les communes alentour pour savoir si on en trouvait autant. D'après ce même registre, Charolles en a deux, et les autres communes du canton, une ou deux seulement.

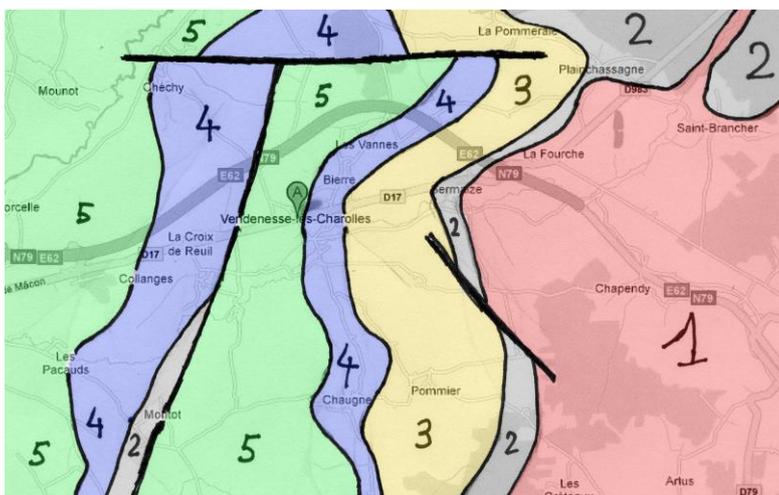
Situation géographique et géologique:



- 1) Guy Savin 2) Aupècle 3 et 4) Fougnon 5) Dumontet 6) Bernard 7) Pallot

Pour implanter une tuilerie, trois conditions doivent être réunies à proximité: l'argile, la matière première, l'eau et une route pour livrer la marchandise. Or à Vendennes, les tuileries sont implantées presque toutes le long de la nationale, depuis le chemin de Collanges jusqu'à la Vaivre. A l'époque les chemins communaux commencent de s'ébaucher, de s'empierrier mais la nationale existe depuis longtemps: c'est la route royale devenue route impériale puis nationale (voir les bulletins précédents 2002 et 2003). Cette route empierrée et entretenue permet de livrer les tuiles et les briques à l'aide de tombereaux et de charrettes tirés par des chevaux.

Schéma géologique de la commune de Vendennes les Charolles.



- 1 Granite des Monts du Charolais (âge Carbonifère, 350 MA = millions d'années)
- 2 Grès (Trias, 250 MA);
- 3 Argiles marneuses ou gréseuses (Trias, 220 MA),
- 4 Calcaire à gryphées (Jurassique / Sinémurien, 200 MA),
- 5 Argiles et marnes (Jurassique / Pliensbachien et Toarcien, 190 à 175 MA).

Carte réalisée par :
M. Henri Bonnot, Géologue.

Pour fabriquer les tuiles, il faut de l'argile. En observant la carte du sous-sol de Vendennesse, on comprend mieux pourquoi les tuileries se sont installées à Collanges et en Chateux. Grâce à la particularité du sous-sol: banc de calcaire alternant avec l'argile, chaque tuilerie cuit également de la chaux.

Pour l'eau, pas de problème, la commune est riche en sources, mares et puits.

Historique:

Les Gaulois n'ayant que des maisons en bois recouvertes de chaume, ce sont donc les Romains qui apportent la technique de fabrication des tuiles (en latin: tegula). A cette époque, on fabrique certainement des tuiles à Vendennesse. Des morceaux de tuiles romaines ont été retrouvés à Sermaize. Beaucoup plus tard, des carrières, on extrait la pierre avec laquelle les maisons sont construites. Mais longtemps elles restent couvertes de chaume. Dans les registres paroissiaux, en 1680 on trouve des couvreurs de paille. Petit à petit la tuile va remplacer le chaume. Les tuileries vont apparaître. Dans les mêmes registres, on



La petite et la grande tuilerie

trouve en 1755, Pierre Tixier tuilier au bourg et Pierre Bonnin tuilier à Collanges. Le terrier de Saillant de 1760 (registre des propriétés avant la révolution) cite la tuilerie du bourg avec un four à chaux appartenant à Etienne Deloche (elle serait située derrière l'atelier Breton). La petite et la grande tuilerie de Collanges sont très anciennes, elles figurent sur la carte de Cassini terminée en 1744. Leur emplacement, sur la Place du Cerisier, apparaît dans l'ancien cadastre de 1819. Elles appartiennent à la famille Maynaud propriétaire du château. Le 9 janvier 1797, la famille Maynaud ayant émigrée, elles sont vendues à Antoine Dussauge notaire à Charolles. Elles sont évaluées à 120 francs de revenu.

En 1840, les préfets interdisent les toits de chaume pour diminuer les risques d'incendies. De nouvelles tuileries vont s'implanter le long de la nationale. Ce sont de petites unités de production avec un ou deux ouvriers. Le four sert aussi à cuire la chaux. Ce travail complète les revenus de la ferme.

Les produits fabriqués:

On fabrique principalement des tuiles plates, de forme carrée, d'autres tuiles plates rectangulaires comportant, sur la face postérieure un ergot de suspension, permettant l'accrochage sur un liteau, des tuiles trapézoïdales, des tuiles faitières, des briques pleines, des carreaux de pavage et des tuyaux de drainage.

La fabrication :

Dans un compte rendu de réunions du conseil municipal en 1810 on fait état de réclamations faites par des habitants se plaignant des ouvriers des tuileries de Collanges. Ceux-ci s'approvisionnent en terre glaise jusque dans le chemin, le rendant impraticable pour les voitures et les chars. Un arrêté est pris par la municipalité: Benoît Thomas et Antoine Chevenard prendront obligatoirement la terre sur la place



Tuyaux de drainage



Tuilerie Fougnon (plan n°3)
Ecurie de cheval (droite)
Logement de l'ouvrier (gauche)

commune du Cerisier puis devront combler les trous; ils paieront une redevance de 12 fr pour le premier et 4 fr pour le second aux habitants de Collanges. Jean-Pierre Laronze, tuilier au bourg, soumis aux mêmes conditions, prendra la terre sur la place commune des Curats et paiera une redevance de 15 fr.

Dans le recensement de 1836, neuf personnes travaillent dans les tuileries de Collanges; elles sont toutes de la famille de Benoît Thomas: femme, enfants, frères et sœurs. Ceci montre une activité importante.

Le registre du commerce de 1855, mentionne un ou deux ouvriers dans chacune des tuileries, le deuxième étant un enfant de 14-15 ans. Le tuilier, avec un journalier, se charge des gros travaux: extraction de la terre, transport, malaxage, cuisson etc... sa femme et ses enfants ont un travail plus en rapport avec leurs forces physiques: moulage des tuiles, marquage. Ces petites exploitations ont une production artisanale et saisonnière.



Tuilerie Aupècle (plan n°2)
Pilier de toiture reliant l'atelier
et le four.



Meule et plaquettes bois

L'argile, qui se trouve à proximité de la tuilerie, est extraite du sol au début de l'hiver, car les gelées vont permettre de mieux la travailler. Elle est transportée vers une fosse de malaxage, au fur et à mesure des besoins elle y est humidifiée et triturée et « corroyée » (broyée) sous une meule actionnée par un cheval jusqu'à ce qu'elle soit « formée ». Le mouleur place sur des sacs de jute le moule correspondant au produit à fabriquer. Celui-ci en bois est remplacé plus tard par des moules en métal. La terre est ensuite apportée au mouleur qui le remplit. Après l'avoir tassé et égalisé à l'aide des mains mouillées ou d'une plaquette en bois, l'ouvrier retourne le moule sur une plaque de bois saupoudrée de sable fin.



Moules à tuiles



Moules à briques et à carreaux



Four et fosse de la tuilerie Aupècle (le seul four restant à Vendennes)

Un enfant, le « goujat » ou poseur, transporte en courant le produit moulé depuis l'atelier jusqu'au séchoir qu'il dépose sur des claies empilées sous la halle. Un bon tuilier fabrique jusqu'à 2 mille tuiles par jour, on peut imaginer la distance parcourue par l'enfant en une journée. Les produits bruts vont séjourner dans les courants d'air, jusqu'à ce qu'ils soient bien secs.

Le tuilier, qu'on appelle aussi le mouleur, jouit d'une autorité certaine. Lorsque les 8 mille tuiles, briques ou autres produits fabriqués sont prêts, il décide de la cuite (cuisson). On sèche le four avec un feu de fagots; les produits enfin secs y sont empilés soigneusement en ménageant des espaces afin que l'air circule, le haut du four est fermé avec des pierres calcaires. On suppose que ces pierres sont cuites à nouveau pour faire la chaux. On fait un feu, d'abord un petit feu pour que les tuiles ne « coulent » pas, puis moyen, avant d'arriver au grand feu qui sera gardé et entretenu pendant une semaine pour les tuiles, deux pour les briques et les carreaux.



Tuilerie Fougnon Halle de séchage

La cuite ainsi réalisée nécessite de nombreux fagots et plusieurs stères de bois. Le bois est remplacé par le charbon venant de Montceau-les-Mines en train et déchargé à la gare de Vendennes. Avant de décharger la cuite, une semaine entière de refroidissement est nécessaire. On peut compter 20% de perte. Les produits non utilisables ne sont pas jetés. Ils sont recyclés dans les murs autour de la tuilerie et dans les alandiers (parties creuses autour du four qui permettent de répartir la chaleur).



Tuiles inutilisables recyclées dans le mur



Le marquage:

Les briques, les tuiles, les carreaux, pendant longtemps, ne comportent aucune marque, à part quelques signes faits par des ouvriers voulant laisser leur empreinte, ou le nom de leur amoureuse. Au milieu du XIX^e, certaines briques portent l'estampille de leur fabrique. Cette opération pourrait avoir été provoquée par des malfaçons dans les fournitures de certaines tuileries afin de donner un label de qualité aux produits les meilleurs. Il s'agit d'une empreinte ronde ou rectangulaire, imprimée à l'aide d'un cachet métallique alors que l'argile est encore fraîche.



Ascension et décadence:

Dans de nombreux cas, les tuileries appartiennent à un riche propriétaire. Celui-ci loue à un exploitant tuilier. La tuilerie de la Vaivre appartient à Félix Broleman demeurant à Paris. Elle est louée avec la maison, en 1855, pour 500 fr à Laurent Desmurger puis à M. Pallot qui en devient propriétaire en 1863. C'est la tuilerie la plus importante à l'époque.

En 1855, celles de Chateaux sont louées l'une à 175 fr à François Thomas, puis à M. Devillard et vendue à M. Aupècle; l'autre à 150 fr à M. Fougnon puis vendue.

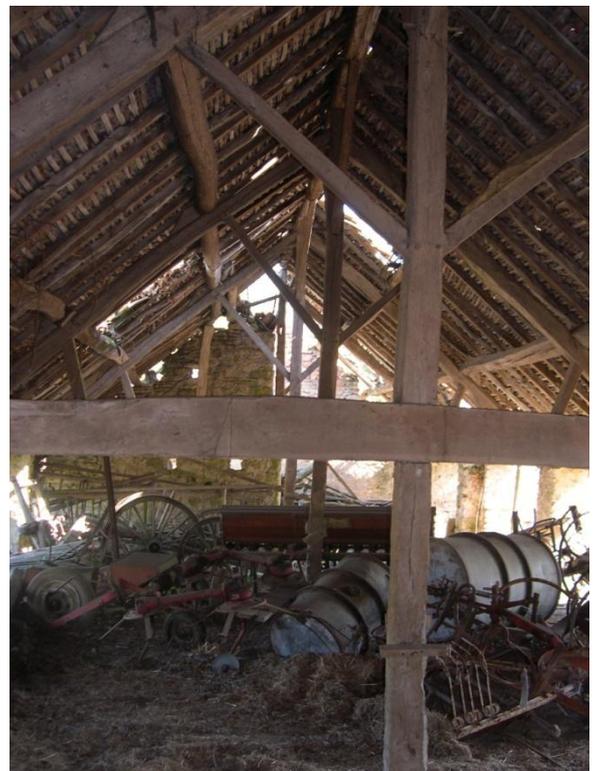
Sur la route, ancienne exploitation Bonin, la tuilerie est louée 175 fr à Jean Moquet, puis vendue à M. Fougnon.

Celle située à l'emplacement d'Eugène Fontaine est louée à Jacques Thomas puis vendue à Dumontet.

Une autre tuilerie située aux Plainées, louée à François Bonnin est vendue à Guy Savin en 1874, la même année que les autres tuileries; mais elle fermera en 1880.

Déjà en 1822 les tuileries de Collanges sont louées à Benoît Thomas qui en devient propriétaire vers 1855, la valeur locative est de 350 fr.

En 1862, Jean Bernard construit une tuilerie dans un pré le long de la nationale, avant d'arriver au bourg. Elle va fonctionner jusqu'en 1866 et sera démolie en 1867.



*Tuilerie Fougnon
Charpente de la halle de séchage*

*Compte Des marchandises cuites pas
vendues. Savoie*

1 ^{re}	Tuiles 15000 à 17 franc le mille	255
2 ^e	Briques 2500 à 17 franc le mille	42
3 ^e	Carreaux 400 à 30 franc le mille	12
4 ^e	Platet 400 à 30 franc le mille	12
5 ^e	Pétreries 150 à 20 franc le cent	30
		351

Toutes les tuileries de Vendennesse possèdent un four allant de 20 m3 à 26 m3 servant à la chaux et à la tuile. La charge est de 100 à 120 pièces de chaux et de 8 à 10 mille tuiles. Elles ont également chacune une belle halle de séchage, un atelier de fabrication, un creux pour stocker la glaise, la maison d'habitation, une écurie, une grange, un jardin et un terrain pour extraire la terre. Dans les années 1860, la grande tuilerie de Collanges et celle de la Vaire cuisent 8 fournées par an. Les autres tuileries fonctionnent de façon saisonnière. En 1856 Jacques Thomas fait faillite, en 1880 la tuilerie Fougnon chôme mais reprend en 1881. En 1893, Benoît Thomas, malade, ayant succédé à son père à la grande tuilerie, demande la liquidation judiciaire invoquant ses difficultés, face aux grandes usines:

« Les grandes usines ont fini, par le bon marché et leur perfectionnement de leurs produits, par faire tomber toutes les petites industries similaires ».

*Deposé au greffe de
Bourgnon le 10 novembre 1893.
Le futur
Thomas*

*Mais qu'aujourd'hui les grandes usines
ont fini, par le bon marché et le perfectionnement
de leurs produits, par faire tomber toutes les petites
industries similaires,*

Dans l'annuaire de 1905, Aupèle, Dumontet, Fougnon et Pallot sont cités comme fabricants de tuiles et de chaux. Malgré quelques perfectionnements: machine à malaxer, sorte de grande lessiveuse dont l'axe rotatif fonctionne comme une vis sans fin, mis en mouvement par un cheval et presse mécanique pour le moulage, ils ne pourront lutter contre les établissements industriels qui assureront bientôt la totalité de la production.

Josette Beurrier

Recherches d'Angèle Léchère et Josette Beurrier.

Sources: Archives départementales et municipales.

Merci à Lucien Bonin, Henri Bonnot, Jean Bouchot, Robert Viviand.

Photos de Daniel Beurrier.